

Le 20 octobre 2011

Vous élisez le Comité Technique Local

Pour la première fois, le 20 octobre 2011, vous êtes appelés à élire directement vos représentants au Comité Technique Local.

Cette nouvelle instance de dialogue social, composée majoritairement de représentants du personnel, aura plusieurs champs de compétence qui concernent votre vie quotidienne d'agent des Finances Publiques : organisation et fonctionnement des services, évolutions des technologies et des méthodes de travail, formation professionnelle, politique indemnitaire et gestion prévisionnelle des emplois.

Dans un contexte, où les agents de la Direction Générale des Finances Publiques sont confrontés depuis trois ans aux effets directs ou indirects de la fusion, à la poursuite des suppressions aveugles d'emplois et à la dégradation des conditions de travail, la présence d'un syndicat F.O. libre et indépendant a permis de revenir constamment sur les questions fondamentales dans toutes les discussions avec la Direction Locale.

Pour F.O., représenter les personnels cela signifie porter clairement des revendications de progrès en matière d'emplois, d'exercice des missions, de conditions de travail et de rémunérations.

Parce que nous sommes une organisation confédérée, le discours que nous portons auprès de la Direction Locale est relayé par notre Syndicat National auprès du Directeur Général à Paris, par notre Fédération des Finances auprès de la ministre et par notre Confédération au plus haut niveau de l'État.

En votant F.O.-DGFIP le 20 octobre 2011, vous défendrez d'abord vos revendications.

Des positions claires sur les sujets qui concernent tous les salariés

F.O. et les retraites

Parce qu'une actualité chasse l'autre, le conflit sur les retraites de 2010 commence à s'estomper dans l'inconscient collectif. Pourtant, la loi votée en urgence le 9 novembre 2010 s'applique effectivement depuis le 1^{er} juillet 2011.

De nombreux collègues en voient aujourd'hui les effets néfastes puisque, obligés de reculer la date de leur départ à la retraite, cela influe sur leurs conditions de vie au travail.

D'ores et déjà, le conditionnement de l'opinion publique recommence pour reparler d'allongement de la durée de cotisations puisque le gouvernement savait pertinemment que ces mesures iniques, car uniquement supportées par les salariés, seraient insuffisantes.

La Confédération Force Ouvrière, qui, seule, avait demandé le retrait du projet de loi initial constate que son analyse sur ce texte « socialement injuste et économiquement inefficace » s'avère malheureusement juste.

F.O. et le Service Public

Dans une période où tous les services publics subissent des restructurations et des suppressions de postes, de moyens et d'effectifs, la brutalité incroyable de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) déstabilise les personnels publics.

Outre le stress ainsi généré et ses conséquences immédiates en drames humains, ces mesures détruisent les valeurs intrinsèques de l'engagement des agents publics et font baisser la confiance dans les fondements de la République.

FO défend et promeut le service public permettant l'organisation collective de la satisfaction des besoins sociaux.

Les valeurs républicaines d'égalité, de liberté, de fraternité, de laïcité impliquent que la fonction publique et ses personnels ne soient pas soumis à des pressions politiques ou mercantiles, à des lobbies, ni à des intérêts contraires à l'intérêt général.

FO défend la neutralité, l'impartialité et l'indépendance de la fonction publique, élément essentiel des valeurs de la République.

20
OCTOBRE

VOTEZ

FO
la force syndicale
DGFIP